

LE CLUB POUSETTE

LA CHARTE DES MAMAS



FAIRE PREUVE DE BIENVEILLANCE, NON
JUGEMENT ET RESPECT
À L'ENCONTRE DES AUTRES MAMANS ET
BÉNÉVOLES.
RESPECTER LES CHOIX PARENTAUX DE
CHACUNE.

1



LES COPARENTS, TANTES, GRANDS-
MÈRES ETC.
NE SONT PAS CONVIÉS AUX
RENCONTRES.

2



TOUT DÉMARCHAGE EST INTERDIT.
AUCUNE PARTICIPANTE N'A LE DROIT DE
PROMOUVOIR SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.
CE N'EST PAS NON PLUS UN LIEU
ACCUEILLANT DES ATELIERS, MÊME GRATUITS.

3



TOUTES LES VENTES SONT
INTERDITES VIA
LE CLUB POUSETTE, Y COMPRIS
LES ARTICLES DE PUÉRICULTURE,
VÊTEMENTS ETC.

4



DEMANDER CONSEIL AUX MAMANS
NE SE SUBSTITUE PAS À UN
AVIS MÉDICAL

5

UN VILLAGE DE MÈRES